

Judiciaires et légales

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur :
centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 27 décembre 2022, soit 0,183 € ht le caractère.
Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée

Commune de Chavagnes-les-Redoux

Travaux d'aménagement
du quartier d'habitation Le Lavoir

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : commune de Chavagnes-les-Redoux.
Type de numéro national d'identification : Siret.
N° national d'identification : 21850066800015.
Ville : Chavagnes-les-Redoux. **Code postal** : 85390.
Groupe ment de commandes : non.
Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>
Identifiant interne de la consultation : 2795SPL
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.
Nom du contact (chargé d'affaire) : Pierre-Jean Tabourel.
Adresse mail du contact : pj.tabourel@vendee-expansion.fr
N° téléphone du contact : 06 33 78 55 29.
Section 3 : Procédure
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle** : conditions / moyens de preuve
Les éléments suivants devront être fournis : présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années ou à défaut, des certificats de qualification professionnelle / preuve par tout moyen
- **Capacité économique et financière** : conditions / moyens de preuve
Les éléments suivants devront être fournis : chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles / DC2 ou documents équivalents / Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle
- **Capacité technique et professionnelle** : conditions / moyens de preuve
Les éléments suivants devront être fournis : présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années ou à défaut, des certificats de qualification professionnelle (preuve par tous moyens) ; une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat (moyens humains généraux) ; une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (moyens techniques généraux) ; la ou les autorisation(s) d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) pour le personnel concerné.
Technique d'achat : sans objet
Date et heure limites de réception des plis : le 5 juillet 2023 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
Les variantes sont interdites.
Il n'est pas prévu de PSE.
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : travaux d'aménagement du quartier d'habitation Le Lavoir à Chavagnes-les-Redoux (85).
Type de marché : travaux.
Lieu principal d'exécution du marché : Chavagnes-les-Redoux (85)
Durée du marché (en mois) : lot 2 : 3 mois
La consultation comporte des tranches : non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : Lots
Marché alloti : oui.
Description du lot 2 : espaces verts
CPV du lot 2 : 4512710-5.
Lieu d'exécution du lot 2 : Chavagnes-les-Redoux (85).
Cette consultation concerne le lot 2.
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : non.
Autres informations complémentaires : assistant à maîtrise d'ouvrage : agence de services aux collectivités locales de Vendée, 33, rue de l'Atlantique, CS 80206, 85005 La Roche-sur-Yon cedex, tél. 02 51 44 90 00.

Commune de La Bruffière

Embellissement du Parc de Pointe à Pitre, lots 4, 8 et 9

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : commune de La Bruffière.
Type de numéro national d'identification : Siret.
N° national d'identification : 21850039500015.
Ville : La Bruffière - **Code postal** : 85530.
Groupe ment de commandes : non.
Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>
Identifiant interne de la consultation : AH43SPL-2.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.
Nom du contact (chargé d'affaire) : Pierre-Jean Tabourel.
Adresse mail du contact : pj.tabourel@vendee-expansion.fr
N° téléphone du contact : 02 51 44 90 07.
Section 3 : Procédure
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : conditions/moyens de preuve.
Les éléments suivants devront être fournis : présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années ou à défaut, des certificats de qualification professionnelle/preuve par tout moyen.
Capacité économique et financière : conditions/moyens de preuve.
Les éléments suivants devront être fournis : chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, DC2 ou documents équivalents ; la preuve d'une assurance pours les risques professionnels ; attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.
Capacité technique et professionnelle : conditions/moyens de preuve.
Les éléments suivants devront être fournis : présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années ou à défaut, des certificats de qualification professionnelle (preuve par tous moyens) ; une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat (moyens humains généraux) ; une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (moyens techniques généraux).
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : le 5 juillet 2023 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : marchés de travaux relatifs aux lots 4, 8 et 9 pour l'embellissement du Parc de Pointe à Pitre à La Bruffière.
Type de marché : travaux.
Lieu principal d'exécution du marché : La Bruffière.
Durée du marché (en mois) : 11 mois (compris période de préparation de 1 mois, congés payés et intempéries).
La consultation comporte des tranches : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : Lots
Marché alloti : oui.
Description du lot 4 : charpente métallique, couverture, bardage, serrurerie, plafonds. CPV du lot 4 : 45261100. Lieu d'exécution du lot 4 : La Bruffière.
Description du lot 8 : plomberie, sanitaire, ventilation. CPV du lot 8 : 45330000. Lieu d'exécution du lot 8 : La Bruffière.
Description du lot 9 : électricité, courants faibles. CPV du lot 9 : 45310000. Lieu d'exécution du lot 9 : La Bruffière.
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : non.
Autres informations complémentaires :
Assistant à maîtrise d'ouvrage : Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée, 33, rue de l'Atlantique, CS 80206, 85005 La Roche-sur-Yon cedex. Tél. 02 51 44 90 00.
Les variantes sont interdites.
Il n'est pas prévu de PSE.



Construction de 8 logements intermédiaires,
15, rue du Pré-Poubert à Les Sables-d'Olonne

PROCÉDURE ADAPTÉE

1. Maître d'ouvrage : Vendée Habitat, CS 60045, 85002 La Roche-sur-Yon cedex, 28, rue Benjamin-Franklin, tél. 02 51 09 85 85.
Établissement public territorial à activité de logement et de développement collectif (7).
Maître d'ouvrage agissant pour son compte.
Personne habilitée à signer : M. le Directeur général ou son représentant.
2. Cadre international
a) Lieu d'exécution : Vendée.
b) Objet du marché (quantités/nature et étendue) : construction de 8 logements intermédiaires, 15, rue du Pré-Poubert à Les Sables-d'Olonne.
Caractéristique principale : la procédure adaptée est divisée selon les lots suivants :
Lot 01 : VRD.
Lot 02 : gros oeuvre.
Lot 03 : ravalement.
Lot 04 : charpente.
Lot 05 : couverture.
Lot 06 : étanchéité.
Lot 07 : métallerie.
Lot 08 : menuiseries extérieures/intérieures.
Lot 09 : cloisonnement/isolation.
Lot 10 : revêtements de sol.
Lot 11 : peinture.
Lot 12 : espaces verts.
Lot 13 : plomberie, chauffage, VMC.
Lot 14 : électricité.
Forme du marché : procédure adaptée. Marché passé selon la procédure adaptée en application des articles R.2123-1-1° et R.2131-13 et de l'article L.2123-1-1° du Code de la commande publique (ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018).
Marché public de travaux.
Division en lots : oui, possibilité de soumissionner pour plusieurs lots.
Variantes libres interdites.
Prestations supplémentaires éventuelles (options), prévues au CCTP et dans le règlement de consultation.
Délai global d'exécution : 12 (douze) mois, y compris période de préparation et congés payés. Le délai d'exécution de chaque lot est mentionné dans l'acte d'engagement.
Date prévisionnelle de commencement de travaux : fin du 4e trimestre 2023.
4. Critères d'attribution : l'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :
- valeur technique : sur 12 points,
- prix des prestations : sur 8 points.
5. Renseignements économique et financier et condition de participation :
a) Modalités de financement, de paiement et de garantie : les marchés seront traités à prix révisibles. Délai de paiement 30 jours maximum. Financement sur emprunts bancaires, subvention de l'état, autres subventions, fonds propres. Retenue de garantie de 5 % ou garantie à première demande. Avance de 5 % avec constitution de garantie à première demande pour obtention.
b) Forme juridique du groupement éventuel : le marché sera conclu soit avec un seul opérateur économique, soit avec un groupement conjoint, soit avec un groupement solidaire.
c) Conditions de participation :
1) lettre de candidature établie selon imprimé «DC1» ou renseignements équivalents ;
2) déclaration du candidat établie selon l'imprimé référencé «DC2» ou renseignements équivalents ;
3) liste de références de travaux de construction de logements exécutés au cours des cinq dernières années avec indication notamment du lieu et de la date d'exécution, du montant et du nom du maître d'ouvrage. Pour les travaux les plus importants, cette liste peut être accompagnée des certificats de bonne exécution portant les indications précitées et éventuellement des certificats de qualification professionnelle ou tout autre moyen prouvant sa capacité.
4) déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
5) déclaration indiquant l'outillage, le matériel, et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;
6) attestation sur l'honneur au regard des articles L.2141-1 à L.2141-5 du Code de la commande publique ;
7) la copie du jugement en cas de liquidation judiciaire ou de redressement judiciaire.
Les formulaires DC1, DC2 et attestation sur l'honneur sont disponibles en téléchargement sur le site internet de Vendée Habitat : www.vendeehabitat.fr - Espace «Entreprises».
d) Critères de sélection des candidatures : capacités financières, professionnelles et techniques.
6. Renseignements d'ordre administratif :
Référence du dossier : JUR 1957.
a) Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus gratuitement (uniquement par téléchargement) : www.vendeehabitat.fr - «Espace Entreprises».
b) Mode transmission des candidatures et des offres : support électronique uniquement sur profil acheteur - www.vendeehabitat.fr - Espace «Entreprises».
c) Correspondant administratif : Mme Sala, tél. 02 51 09 85 42.
Email : marchespublics@vendeehabitat.fr
d) Correspondant technique : Atelier Spina, 51, rue des Nouettes, 85180 Les Sables-d'Olonne.
e) Date limite de réception des offres : le mardi 18 juillet 2023 avant 11 h 00 à Vendée Habitat, adresse susmentionnée.
f) Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle peuvent être obtenus les renseignements concernant l'introduction du recours : tribunal administratif de Nantes, 6, allée Ile-Gloriette, 44000 Nantes.
Tél. 02 40 99 46 00.
g) Autre renseignement : un avis d'information concernant la décision de signer le marché (conclusion du marché) sera consultable gratuitement sur le site internet de Vendée Habitat à l'adresse suivante : www.vendeehabitat.fr - Espace «Entreprises».
Le délai de validité des offres est fixé à cent quatre vingt jours (180) à compter de la date limite de remise des offres.
7. Date d'envoi à la publication : lundi 12 juin 2023.

Commune de Bellevigny

Aménagement d'un lotissement "Les Tonnelles" à Belleville-sur-Vie

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

1. Identification du pouvoir adjudicateur : ville de Bellevigny, mairie, 1, square Jeanne-de-Beleville, Belleville, 85170 Bellevigny. Tél. 02 51 41 11 17.
Adresse internet du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>
2. Mode de passation du marché : procédure adaptée ouverte (article R.2123-1 du Code de la commande publique).
3. Objet du marché : Bellevigny, aménagement d'un lotissement "Les Tonnelles" à Belleville-sur-Vie.
Descriptif des travaux :
Lot 1 : travaux VRD.
Délai global : 40 semaines (tranche 1), 35 semaines (tranche 2).
Lot 2 : travaux EV.
Délai global : 8 semaines (tranche 1), 8 semaines (tranche 2).
Date prévisionnelle du début des travaux :
Tranche 1 : octobre 2023.
Tranche 2 : octobre 2025.
4. Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation : le DCE est téléchargeable gratuitement sur le site : <https://www.marches-securises.fr>
5. Date limite de réception : lundi 3 juillet 2023 à 12 h 00.
Conditions de remise : voie électronique : via la plateforme : <https://www.marches-securises.fr>
6. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : conditions fixées aux articles R.2143-3 à R.2143-12 du Code de la commande publique.
7. Délai de validité des offres : 120 jours.
8. Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- prix des prestations : 60 %
- qualité technique de l'offre : 40 %.
9. Maîtrise d'œuvre et renseignements : GEOUEST, 26, rue Jacques-Yves-Cous-teau, Zac de Beaupuy 4, BP 50352, 85009 La Roche-sur-Yon cedex. Tél. 02 51 37 27 30.
10. Délais et procédures de recours :
- référé précontractuel : article L.551-1 du Code de justice administrative,
- référé contractuel : article R.551-7 du Code de justice administrative,
- recours gracieux dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée,
- recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat et/ou référé suspension (article L.521-1 du Code de justice administrative) dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée (article R.421-1 du Code de justice administrative),
- recours de pleine juridiction exercé par tout concurrent évincé de la conclusion d'un contrat administratif contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.
Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Nantes, 6, quai de l'Île-Gloriette, BP 24111, 44041 Nantes cedex. Tél. 02 40 99 46 00. Fax 02 40 99 46 58.
11. Date d'envoi de l'avis à la publication : vendredi 9 juin 2023.

Résidences Saint-Alexandre

Entretien des ascenseurs et monte-charges
et élévateurs PMR

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Résidences Saint-Alexandre.
Type de numéro national d'identification : Siret.
N° national d'identification : 26850009700038.
Code postal : 85290.
Ville : Mortagne-sur-Sèvre.
Groupe ment de commandes : oui.
Si oui, préciser le nom du coordonnateur du groupement : Géraldine Roy.
Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.e-marchespublics.com/appe/offre/944550>
Identifiant interne de la consultation : 2023-EHPADASCEN1.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :
Contact : Fabienne Murzeau. E-mail : fabienne.murzeau@residencesmortagne.fr
Tél. +33 2 51 65 12 30.
Section 3 : Procédure
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Condition de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions/moyens de preuve : cf. règlement de consultation.
Capacité économique et financière - conditions/moyens de preuve : cf. règlement de consultation.
Capacités techniques et professionnelles - conditions/moyens de preuve : cf. règlement de consultation.
Technique d'achat : accord-cadre.
Date et heure limites de réception des plis : 11 août 2023 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : exigée.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
Identification des catégories d'acheteurs intervenant : pouvoir adjudicateur établissement public.
Critères d'attribution :
- critère prix : 55 %
- Critère organisation de l'équipe de maintenance permettant d'assurer le dépannage et les prestations dans les délais prévus par le CCTP : 45 %.
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : entretien des ascenseurs et monte-charges et élévateurs PMR.
CPV - Objet principal : 50750000.
Type de marché : services.
Lieu principal d'exécution du marché : sites de chacun des établissements et collectivités de la Région des Pays de la Loire (annexe 1 du RC).
La consultation comporte des tranches : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.
Marché alloti : non.
Mots descripteurs : ascenseur, maintenance.
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : oui.
Détails sur la visite : effectuer un état des lieux contradictoire avec l'adhérent au groupement avant de déposer une offre (article 4 du RC).
Visite des établissements scolaires avant le 13 juillet 2023.
Date d'envoi du présent avis : 9 juin 2023.

Commune de Falleron

Création de la maison de santé, 5, rue de Saint-Gilles

PROCÉDURE ADAPTÉE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché :
Maîtrise d'ouvrage : commune de Falleron (85670).
Représentant du pouvoir adjudicateur : M. le Maire.
Adresse : place de la Mairie, 85670 Falleron.
Tél. 02 51 35 50 91 - 06 10 56 97 27. c.victor-perdrieau@falleron.fr
2. Objet du marché : marché de travaux selon la procédure adaptée. Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Relatif à la création de la maison de santé, 5, rue de Saint-Gilles, 85670 Falleron.
Caractéristiques principales du projet défini dans le dossier de consultation des entreprises.
17 Lots :
Lot 00 : prescriptions communes à tous les corps d'état.
Lot 01 : désamiantage.
Lot 02 : VRD.
Lot 03 : gros oeuvre.
Lot 04 : enduits extérieurs.
Lot 05 : charpente bois, ossature bois et bardage bois.
Lot 06 : couverture tuile.
Lot 07 : couverture, étanchéité.
Lot 08 : menuiseries extérieures aluminium.
Lot 09 : menuiseries intérieures.
Lot 10 : cloisonnement, doublage.
Lot 11 : plafonds démontables, isolation.
Lot 12 : revêtements de sol scellé, chape.
Lot 13 : plomberie sanitaire, chauffage climatisation, ventilation.
Lot 14 : électricité, courants faibles.
Lot 15 : photovoltaïque.
Lot 16 : peinture.
Lot 17 : serrurerie.
Règlement de consultation : CCAP marché public.
Chaque candidat est autorisé à répondre pour plusieurs lots.
Attribution possible de plusieurs lots au même candidat.
Variantes autorisées.
Lieu d'exécution des travaux : 5, rue de Saint-Gilles, 85670 Falleron.
Durée du marché : 9 mois hors congés. Démarrage travaux : septembre 2023.
Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.
3. Conditions de participation :
Dossier de consultation : le DCE pourra être retiré gratuitement via le site : <https://www.marches-securises.fr>
Date limite et modalités de remise des offres : 12 juillet 2023 à 12 h 00.
Transmission par voie électronique via le site : <https://www.marches-securises.fr>
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères suivants :
- valeur technique : 50 %
- prix : 25 %
- Délais exécution : 25 %.
Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :
- lettre de candidature et déclaration sur l'honneur, dûment datées et signées, en application des articles 44 et 45 du Code des marchés publics ou DC1 et DC2, - mémoire technique permettant d'apprécier les capacités professionnelles et techniques du candidat présentant les références récentes d'opérations équivalentes.
Ce document annexe doit obligatoirement accompagner l'acte d'engagement. Il est rédigé librement par l'entrepreneur et doit être renseigné selon les critères énoncés dans l'avis d'appel public à la concurrence, afin de permettre à la maîtrise d'œuvre de classer son offre selon les critères souhaités par le maître d'ouvrage.
Renseignements d'ordre administratif : mairie de Falleron, place de la Mairie, 85670 Falleron. Tél. 02 51 35 50 91. E-mail : c.victor-perdrieau@falleron.fr
Renseignements d'ordre technique : AM Architecture & Intérieur, représentée par JE Ardoise, 1, rue du 8-Mai-1945, 44340 Bouguenais. Tél. 02 51 81 97 02 - 02 51 81 98 15. E-mail : contact@amarchitecture.fr
Recours : TA de Nantes, 6, allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes.
Tél. 02 40 99 46 00.
Date d'envoi du présent avis à la publication : le 8 juin 2023.

Immobilier

La peur des arbres du voisin n'est pas un trouble anormal

Ce n'est pas parce que l'on a peur des arbres du voisin qu'il existe un trouble anormal de voisinage et que leur abattage pourrait être exigé.
Il n'y a pas de trouble anormal si les experts estiment que les arbres sont en bon état sanitaire et qu'ils ne représentent pas un danger particulier, a observé la Cour de cassation.
Un habitant exigeait que des pins de près de 30 mètres de haut, implantés sur le terrain voisin, mais à 15 mètres de sa maison, soient abattus. Depuis qu'une tempête avait fait tomber un autre arbre sur sa propriété, il avait peur que les arbres restants ne tombent aussi un jour ou l'autre.
Les juges ont rejeté la demande en s'appuyant sur une expertise sanitaire. Selon l'expert forestier, ces arbres étant entretenus et, ne montrant pas de signes de dépérissement, ils présentent une « dangerosité faible » en situation météorologique normale. Dès lors, ont dit les juges, il ne peut pas être jugé qu'il y aurait un danger pour la sécurité des personnes, en dépit de leur hauteur et de leur localisation et ils ne causent aucun trouble anormal de voisinage. (Cass. Civ 3, 6.7.2022, J 20-17.430).

Communauté de communes du Pays de Mortagne

Finition de voirie sur la zone d'activités du Coudreau à Chanverrie, commune de La Verrie

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Travaux
Pouvoir adjudicateur : communauté de communes du Pays de Mortagne (85), 21, rue Gutenberg, La Verrie, 85130 Chanverrie. Tél. (+33) 2 51 63 06 06.
E-mail : contact@paysdemortagne.fr
Adresse internet : <https://www.paysdemortagne.fr/>
Objet du marché : finition de voirie sur la zone d'activités du Coudreau à Chanverrie, commune de La Verrie.
Caractéristiques :
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Travaux à réaliser semaines 36 et 37.
Durée du marché :
Durée prévisionnelle : 6 semaines (dont 4 semaines de préparation).
Modalités d'attribution :
- capacités économiques et financières,
- chiffres d'affaires,
- déclaration d'effectifs.
Critères de sélection : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation :
- prix des travaux : 40 %
- valeur technique : 60 %.
Date limite :
Date de clôture : vendredi 30 juin 2023, 12 h 00.
Date d'envoi du présent avis : 9 juin 2023.

Ville de Luçon

Accord-cadre multi-attributaires pour missions de MO de réhabilitation/rénovation des bâtiments communaux

PROCÉDURE ADAPTÉE

Section I : Pouvoir adjudicateur
I.1) Nom et adresses : ville de Luçon (85), 1, rue de l'Hôtel-de-Ville, BP 339, 85403 Luçon, France. Tél. +33 2 51 29 19 25. Courriel : veronique.grelaud@lucon.fr
Code NUTS : FR.
Adresse(s) internet :
Adresse principale : <http://www.lucon.fr/>
Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>
I.2) Procédure conjointe
I.3) Communication : les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : point(s) de contact susmentionné(s).
Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>
I.4) Type de pouvoir adjudicateur : autorité régionale ou locale.
I.5) Activité principale : services généraux des administrations publiques.
Section II : Objet
II.1) Étendue du marché :
II.1.1) Intitulé : accord-cadre multi-attributaires pour missions de MO de réhabilitation/rénovation des bâtiments communaux.
II.1.2) Code CPV principal : 71300000.
II.1.3) Type de marché : services.
II.1.4) Description succincte : accord-cadre multi-attributaires pour missions de MO de réhabilitation/rénovation des bâtiments communaux.
II.1.5) Valeur totale estimée : Valeur estimée hors TVA : 300 000 euros.
II.1.6) Informations sur les lots : Division en lots : non.
II.2) Description :
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) : 71300000.
II.2.3) Lieu d'exécution : Code NUTS : FR.
Lieu principal d'exécution : Luçon.
II.2.4) Description des prestations : accord-cadre multi-attributaires pour missions de maîtrise d'œuvre de réhabilitation/rénovation des bâtiments communaux.
II.2.5) Critères d'attribution :
- prix : 20 %
- qualité : valeur technique de l'offre : 80 %.
II.2.6) Valeur estimée : Valeur hors TVA : 300 000 euros.
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique : Durée en mois : 24.
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : le marché prend effet à sa notification pour une durée initiale de 2 ans. Il est renouvelable 1 fois par tacite reconduction pour une période de 2 années.
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer :
II.2.10) Variantes : Options : non.
II.2.11) Informations sur les options :
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques :
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne : Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.
II.2.14) Informations complémentaires
Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique
III.1) Conditions de participation :
III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au Registre du commerce ou de la profession :
III.1.2) Capacité économique et financière : critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.
III.1.3) Capacité technique et professionnelle : critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.
III.1.5) Informations sur les marchés réservés : Marché réservé : non.
III.2) Conditions liées au marché :
III.2.1) Informations relatives à la profession :
III.2.2) Conditions particulières d'exécution :
III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché :
III.2.4) Marché éligible au MPS : La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif marché public simplifié sur présentation du numéro de Siret : non.
Section IV : Procédure
IV.1) Description :
IV.1.1) Type de procédure : procédure ouverte.
IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique : l'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre.
Accord-cadre avec plusieurs opérateurs.
IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue :
IV.1.5) Information sur la négociation :
IV.1.6) Enchère électronique : Une enchère électronique sera effectuée : non.
IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui.
IV.2) Renseignements d'ordre administratif :
IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure :
IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : mercredi 12 juillet 2023, 14 h 00.
IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidations sélectionnées :
IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français.
IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).
IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :
Date : mercredi 12 juillet 2023, 15 h 00.
Section VI : Renseignements complémentaires
VI.1) Renouvellement : Il s'agit d'un marché renouvelable : oui.
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : l'accord-cadre prend effet à sa notification pour une durée initiale de 2 ans. Il est renouvelable 1 fois par reconduction tacite pour une période de 2 ans.
VI.2) Informations sur les échanges électroniques : la facturation en ligne sera utilisée.
VI.3) Informations complémentaires :
VI.4) Procédures de recours :
VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : ville de Luçon, 1